

Coronavirus : exemples d'utilisations des technologies de surveillance numérique et de l'Intelligence artificielle dans le monde

par le collectif du Vallon, 30 avril 2020

« Des professeurs en réanimation et médecine intensive de la France entière leur demandent de participer à l'étude de recherche clinique en cours (...) Concrètement, les essais se déroulent de la façon suivante : le patient, volontaire pour participer aux essais cliniques, ne choisit pas son traitement, le médecin non plus. **C'est un logiciel qui a intégré auparavant différents critères qui désigne tel ou tel traitement** » (Nous surlignons, <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-participez-la-recherche-clinique-lancent-des-medecins-6793279>)

« Quand on a un marteau- dans ce cas la localisation d'un téléphone portable, il est tentant de voir des clous partout » explique Susan Landau, une des personnalité américaine les plus réputée en matière de cyber-sécurité » <https://www.nextinpact.com/news/108886-covid-19-pourquoi-contact-tracking-ne-fonctionnera-probablement-pas.htm>

En Australie-Occidentale « le gouverneur a désormais autorité pour imposer des bracelets électroniques aux personnes potentiellement infectées par le coronavirus et placées à l'isolement » <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/05/TREGUER/61752>

En Équateur « selon les médias, le gouvernement équatorien aurait autorisé le suivi GPS à des fins d'application des mesures de confinement ». <https://www.amnesty.fr/actualites/covid-19-et-surveillance-numerique-et-nos-droits>

En Russie ce sont les caméras à reconnaissance faciales qui reconnaissent les personnes non-confinées : « La puissance du système repose sur un maillage très serré. Pas un couloir de métro, pas une rue n'échappe aujourd'hui aux 170 000 caméras déployées peu à peu depuis une décennie au nom de l'ordre public. Quelque 100 000 d'entre elles sont reliées à l'intelligence artificielle capable d'identifier les personnes filmées et les 70 000 restantes doivent suivre sous peu. La police de Moscou a dit avoir identifié depuis février près de 200 personnes ayant enfreint leur quarantaine, grâce à cette surveillance (...) Son dispositif, qui est aussi exporté en Chine, premier marché mondial, et en Amérique latine, est même capable d'identifier les personnes par leur seule silhouette dans 80 % des cas ». <https://www.ouest-france.fr/europe/russie/coronavirus-100-000-cameras-surveillent-les-confines-moscou-et-tous-les-autres-6789987>

« En Russie, la région de Mourmansk a décidé d'en faire usage pour suivre les malades, indique France 2. Les personnes testées positives au Covid-19 ont le choix entre rester à l'hôpital ou rentrer chez elles, équipées d'un bracelet électronique pour que les autorités puissent contrôler le respect de leur isolement ». https://www.lepoint.fr/societe/coronavirus-un-bracelet-electronique-pour-sortir-du-confinement-24-04-2020-2372770_23.php

« En Russie, grâce à des données indexées par Yandex, chaque agglomération est affectée d'une note de 0 à 5, qui montre son respect des mesures sanitaires <https://www.telerama.fr/medias/post-scriptum-sur-le-deconfinement-demain,-tous-auxiliaires-de-police,n6625533.php> <https://yandex.by/maps/covid19/isolation?ll=41.775580%2C54.894027&z=3>

En chine : « un système développé par le géant chinois de l'internet Baidu contrôle les passagers de la gare Qinghe via des technologies de reconnaissance faciale et des capteurs infrarouge, photographiant automatiquement chaque visage. Si la température d'un corps dépasse 37,3 degrés, l'alarme stridente se déclenche, entraînant un second contrôle (manuel) (...) L'expert chinois de la reconnaissance faciale, Megvii, a aussi développé en urgence un système similaire, expérimenté dans une station de métro à Pékin. Selon lui, l'équipe a optimisé ses modèles « pour détecter efficacement les températures corporelles même quand seul le front est à découvert » <http://www.leparisien.fr/international/comment-la-chine-utilise-la-reconnaissance-faciale-pour-traquer-les-malades-du-coronavirus-08-02-2020-8255907.php>

Dans ce même pays : « un algorithme évalue si la personne est allée dans une zone à risque ou a été en contact avec des contaminés, et cela détermine si elle a le droit de se déplacer » <https://www.franceinter.fr/coronavirus-le-tracage-numerique-prochaine-etape-de-l-urgence-sanitaire-en-europe>

« La Chine va jusqu'à attribuer des codes couleurs aux smartphones (vert, jaune, rouge), qui déterminent où un citoyen peut aller ou pas » <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-la-vie-privée-prochaine-victime-de-la-pandemie-6794645>

« En Chine, Alibaba a sorti une fonctionnalité de suivi médical qui exploite des données relatives à la santé individuelle et assigne un statut sanitaire à chaque personne par le biais d'un code couleur. S'il est vert, la personne est « saine » ; s'il est jaune, elle doit être confinée pendant sept jours, et pendant 14 jours s'il est rouge. Ce système est utilisé pour autoriser ou refuser l'accès aux espaces publics. L'application partage ses données avec les autorités chargées de l'application des lois, ce qui est très préoccupant. » <https://www.amnesty.fr/actualites/covid-19-et-surveillance-numerique-et-nos-droits>

« Le gouvernement chinois ne vient-il pas dans le même temps, selon l'agence de Presse Reuters, d'annoncer, pour lutter contre le Covid-19, une accélération du déploiement d'antennes-relais 5G pour atteindre les 600 000 à la fin de l'année 2020 » https://www.robindestoits.org/Coronavirus-telephonie-mobile-et-ordonnances-communiqué-de-presse-Alerte-Phone-Gate-CRIIREM-Robin-des-Toits_a2888.html

« En Chine, la température corporelle des livreurs de plats cuisinés apparaît en même temps que leur géolocalisation sur le smartphone des destinataires, lesquels sont également suivis à la trace pour évaluer leur risque de contagiosité et en déduire un code de couleurs qui conditionne l'accès aux lieux de travail, aux transports ou aux zones résidentielles. Les agents de la police chinoise disposent également de lunettes de réalité augmentée. Reliées à des caméras thermiques placées sur leurs casques, elles permettent de repérer dans la foule les personnes fiévreuses » <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/05/TREGUER/61752>

Le Monde Diplomatique de juin 2020, dans un article de Carine Milcent p.8 précise : « toute personne qui se déplace doit être enregistrée et posséder un code d'identification. Le téléphone mobile contient une somme d'informations, y compris sanitaires, lesquelles sont liées aux modes de vie, de consommation, de déplacement, aux habitudes de sortie et à la vie sociale de chacun. Déjà utilisé comme un moyen de paiement au quotidien, le mobile devient un outil d'information sur tous les pans de la vie personnelle. Le droit de vivre a été acquis au prix d'une « transparence » totale sur la vie privée ».

« **En Corée du sud, Chine et Taïwan**, les données proviennent des « appli », plus précises avec la localisation par GPS, et elles ont été utilisées massivement pour contrôler les déplacements de population, et dans de nombreux cas arrivant même à des identifications personnelles » https://www.elconfidencial.com/tecnologia/2020-03-23/coronavirus-moviles-telecomunicaciones-antenas-covid19_2508268/?utm_source=facebook&utm_medium=social&utm_campaign=ECNocheAutomatico

« **Le gouvernement taïwanais** utilise des smartphones pour surveiller les personnes en quarantaine. Celles-ci reçoivent un message d'avertissement si elles ne respectent pas leur confinement ». <https://www.franceinter.fr/coronavirus-le-tracage-numerique-prochaine-etape-de-l-urgence-sanitaire-en-europe>

« Un jeu de vase communicant s'est mis en place entre l'agence de l'immigration et l'agence de santé où les données de la première étaient intégrées à la seconde pour évaluer la situation pandémique en temps et en heure. Par ailleurs, chaque passage en pharmacie est connu des autorités puisque les personnes y scannent leur carte d'assurance maladie et délivrent des informations sur leurs achats de masques ou de gels » https://www.lemondemoderne.media/souriez-vous-etes-traces/#_ftn1

« **A Taïwan ou en Corée du Sud**, l'Etat envoie simultanément un texto à tous ses citoyens afin de retrouver des personnes ayant été au contact de malades, ou d'indiquer aux gens les lieux et bâtiments par lesquels sont passées les personnes testées positives au coronavirus (...) En Corée, il suffit de s'approcher d'un immeuble où a séjourné une personne contaminée pour recevoir une alerte immédiate via l'application de lutte contre le Covid-19. Grâce aux données provenant des téléphones mobiles, il est possible de vérifier en un instant les déplacements d'un malade, et les allées et venues de toutes les personnes contaminées sont d'ailleurs rendues publiques” https://www.liberation.fr/debats/2020/04/05/la-revolution-virale-n-aura-pas-lieu_1784260

« **Singapour** a mis en place ce dispositif de détection des cas suspects et d'identification de l'entourage de chaque patient, via le bornage téléphonique, le contrôle des terminaux bancaires, etc. La mise en quarantaine est immédiate et vérifiée par géolocalisation trois fois par jour. Des cartes interactives sont même mises en ligne par les autorités qui géolocalisent chaque nouveau cas à la rue près, de façon à ce que chacun sache s'il a pu se trouver à proximité d'un cas détecté. Toutes les données sauf l'identité sont affichées ». <https://www.decision-sante.com/actualites/breve/2020/03/25/geolocalisation-des-personnes-contaminees-faut-il-en-avoir-peur-29377>

« L'âge et le sexe sont précisés, de façon à ce que chacun sache s'il a pu se trouver à proximité d'un cas détecté ». <https://www.franceinter.fr/coronavirus-le-tracage-numerique-prochaine-etape-de-l-urgence-sanitaire-en-europe>

« Les cas suspects sont mis en quarantaine et doivent communiquer leurs coordonnées GPS plusieurs fois par jour, et s'ils trichent, leur passeport est confisqué, ou pour les étrangers, leurs visas annulés ». <https://www.nextinpact.com/news/108886-covid-19-pourquoi-contact-tracking-ne-fonctionnera-probablement-pas.htm>

« Mais le 21 avril, le premier ministre, Lee Hsien Loong, insiste: «Nous devons utiliser pleinement la technologie pour retracer le parcours des personnes infectées par le virus.» Fini la base volontaire. La cité-Etat annonce une mesure drastique: l'obligation de s'enregistrer lorsque l'on pénètre dans un bâtiment public, via le système SafeEntry. Depuis le 23 avril, les Singapouriens doivent scanner, avec leur smartphone, un code QR lorsqu'ils entrent et qu'ils sortent d'un tel bâtiment. Cette obligation sera étendue aux centres commerciaux et aux entreprises dès le 12 mai. Et le gouvernement veut aussi que les gares et les parcs soient équipés de tels lecteurs de codes QR. Ainsi, le système central obtiendra les coordonnées complètes – du nom au numéro de téléphone – des Singapouriens qui fréquentent ces lieux. SafeEntry diffère ainsi de TraceTogether sur deux points majeurs: d'abord, son caractère obligatoire, comme on vient de le voir – même si un haut responsable de la Santé vient de demander que TraceTogether devienne obligatoire.

<https://www.letemps.ch/economie/singapour-tracage-app-degenere-surveillance-masse>

« **Hong Kong** demande aux personnes arrivant de l'étranger de porter des bracelets de suivi, et

Singapour a une équipe de détectives numériques pour surveiller ceux qui sont en quarantaine. » <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-la-vie-privee-prochaine-victime-de-la-pandemie-6794645>

En Corée du Sud, les terminaux bancaires sont aussi utilisés. <https://www.franceinter.fr/coronavirus-le-tracage-numerique-prochaine-etape-de-l-urgence-sanitaire-en-europe>

Et : « les autorités envoient des conseils sanitaires par SMS, accompagnés d'informations personnelles liées aux patients atteints par le COVID-19 et de liens qui mènent vers des données détaillées sur leurs déplacements. Cette mesure est alarmante, car elle constitue une violation du secret médical et renforce la stigmatisation des personnes infectées

» <https://www.amnesty.fr/actualites/covid-19-et-surveillance-numerique-et-nos-droits>

De son côté, la Corée du Sud impose (le bracelet électronique-note du collectif) depuis début avril « à toutes les personnes qui violent les règles de l'auto-isolément en allant dehors sans prévenir et en ne répondant pas aux appels téléphoniques », explique l'agence de presse Yonhap. https://www.lepoint.fr/societe/coronavirus-un-bracelet-electronique-pour-sortir-du-confinement-24-04-2020-2372770_23.php

En « Nouvelle-Zélande, la police y a lancé une plate-forme numérique de délation, invitant les citoyens à signaler les entorses aux mesures de confinement dont ils seraient témoins ». <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/05/TREGUER/61752>

En Israël, « l'analyse des données numériques et des conversations par l'intelligence artificielle pour tracer les contacts, déplacements et activités des suspects » (« Israel approves mass surveillance to fight coronavirus », <https://www.ynetnews.com>, 17/03/20 cité par Pièces et Main d'oeuvre « Leur virus, nos mort, op.cit)

Et « le gouvernement a autorisé le Shin Bet, le service de renseignement intérieur, en charge des "activités anti-terroristes", à traquer les données de localisation des téléphones portables des citoyens sans autorisation préalable de la justice »

<https://www.franceculture.fr/sciences/geolocalisation-backtracking-face-au-coronavirus-que-fait-la-france>

« L'entreprise de surveillance israélienne NSO Group propose désormais à la vente un outil d'analyse de mégadonnées qui affirme suivre la propagation de la maladie en reportant les déplacements des personnes sur une carte. Or NSO a déjà vendu des données à des gouvernements répressifs par le passé. Il est primordial que les entreprises qui participent à la lutte contre le COVID-19 identifient, préviennent, réduisent et publient les risques en matière de droits humains liés à leurs activités, produits et services dans ce contexte de pandémie ». <https://www.amnesty.fr/actualites/covid-19-et-surveillance-numerique-et-nos-droits>

Précisions du Monde Diplomatique : « L'entreprise NSO Group, spécialisée dans le cyberespionnage et impliquée dans plusieurs scandales d'espionnage de militants de droits humains et de journalistes fournit ses outils pour analyser les métadonnées et les correspondances captées sur les réseaux télécoms. En croisant toutes ses informations, NSO attribue à chaque personne un « score de contagiosité » allant de 1 à 10. Une douzaine d'autres pays testeraient également ce système ». Il s'agit selon cet article d'un dispositif jusque là clandestin de lutte contre les attentats-suicides. <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/05/TREGUER/61752>

« En Israël, le ministre de la Défense voudrait mesurer la contagiosité des habitants grâce à un

score ajusté en temps réel »

<https://www.telerama.fr/medias/post-scriptum-sur-le-deconfinement-demain,-tous-auxiliaires-de-police,n6625533.php> et https://www.haaretz.com/israel-news/.premium-israeli-defense-chief-plans-to-employ-spyware-firm-nso-in-fight-against-coronavirus-1.8722464?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter

En Pologne, nous surlignons : *« le pays a lancé une application permettant de géolocaliser les personnes rentrant de l'étranger et sommées d'observer une quarantaine.*

Drones, géolocalisation, reconnaissance faciale: l'arsenal technologique mis en place par la Chine pour contrer l'avancée du nouveau coronavirus fait des émules. Les télécoms italiens travaillent avec le gouvernement pour détecter les mouvements des personnes infectées. La police de Paris utilise des engins sans pilote pour surveiller les zones interdites d'accès. Et la Pologne propose aux personnes en quarantaine d'installer une application de reconnaissance faciale pour vérifier qu'elles ne quittent pas leur domicile.

Le gouvernement polonais invite ainsi les personnes qui reviennent de l'étranger, et dont les données et le numéro de téléphone sont conservés dans une base de données spéciale, à **installer une application mobile appelée «La quarantaine à domicile»**. Cette dernière utilise les technologies de la géolocalisation et de la reconnaissance faciale pour s'assurer du respect du confinement.

A l'installation de l'application, la personne en quarantaine devra se prendre en photo, qui servira de référence. Par la suite, l'application lui demandera de prendre des selfies, à n'importe quel moment de la journée. Ces photos sont géolocalisées. L'utilisateur de l'application a vingt minutes pour s'exécuter. S'il n'obtempère pas, la police est prévenue et peut lui imposer une amende allant jusqu'à 5000 Zlotys, soit 1000 euros (...) En effet, l'utilisation de cette application n'est pas obligatoire, mais les personnes qui refusent de l'installer doivent s'attendre à des visites-surprises des forces de l'ordre» <https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/les-polonais-en-quarantaine-doivent-se-prendre-en-selfie-pour-prouver-qu-ils-sont-chez-eux-20200324>

En Allemagne : *« Deutsche Telekom vient de livrer à deux reprises les données anonymisées de ses 46 millions de clients à l'Institut Robert Koch, chargé de modéliser l'épidémie en fonction des mouvements de population ».*

<https://www.franceinter.fr/coronavirus-le-tracage-numerique-prochaine-etape-de-l-urgence-sanitaire-en-europe>

« Partout en Allemagne, les autorités sanitaires locales suivent les personnes contaminées placées en quarantaine et pratiquent un tracking « analogique » des contaminations, en interrogeant les personnes infectées sur leurs contacts. Dans plusieurs régions, les autorités de santé ont transmis à la police des listes de noms et adresses de personnes infectées [6]. En Basse-Saxe, les noms des personnes avec qui les contaminés ont été en contact, et qui se trouvent donc en quarantaine, ont aussi été fournis aux forces de l'ordre [7].

6-Voir cet article sur le magazine en ligne Netzpolitik.

7-Voir le communiqué de l'autorité régionale de protection des données.

(...)

Une application déjà utilisée en Allemagne pour connaître le niveau de propagation du virus. En Allemagne, l'Institut Robert-Koch, qui coordonne avec les autorités la lutte contre le virus du Covid, a de son côté déjà développé une application pour récolter des données sur la propagation du virus. Les personnes qui utilisent des montres ou des bracelets connectés de fitness peuvent la télécharger. Elles transmettent ainsi des données sur leurs pulsations cardiaques. De cela peut être déduit une fièvre, donc une contamination. L'application ne prévient pas les utilisateurs qu'ils sont peut-être infectés, elle vise juste à suivre la circulation du virus sur le territoire ». <https://www.bastamag.net/Application-stopcovid-tracking-tracage-surveillance-libertes->

En Espagne (merci beaucoup pour la traduction bénévole, retrouvez l'intégralité de l'article ici : <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/traduction-article-espagnol-coronavirus-surveillance-numeriqueodt.pdf>), nous surlignons :

« La situation est si désespérée, car telle est la réalité, la situation est grave, que l'administration centrale était finalement ouverte à tout », explique Tekanautas Nuria Oliver, docteur au MIT¹, Chief data Scientist de Data-Pop (...) L'équipe de Valencia utilisera les données anonymes et associées fournies par les opérateurs pour extraire des modèles de mobilité de la population. Dans quels quartiers beaucoup de gens descendent dans la rue ? À quelles heures ? Où vont ceux qui doivent aller travailler ? Y a-t-il trop de regroupements dans un point particulier de la ville? (...) Le projet est très similaire à celui que les opérateurs avaient déjà signé par le passé avec le gouvernement et d'autres organismes publiques (...) À la fin de l'année dernière, l'INE a signé un accord controversé avec Telefónica, Vodafone et Orange pour connaître les schémas de mobilité dans tout le pays. Fomento² a déjà travaillé avec Orange en 2018 pour accéder aux données des abonnés et analyser la mobilité interprovinciale des voyageurs au niveau national. À la fin de l'année dernière, l'INE³ a signé un accord controversé avec Telefónica, Vodafone et Orange pour connaître les schémas de mobilité dans tout le pays. (...) Ana Berenguer, Directrice générale des analyses et des politiques publiques de la Generalitat Valenciana et une autre responsable du projet, souligne que l'idée derrière tout cela est de pouvoir disposer de meilleures informations et de mieux répartir les ressources. « Nous essayons de le faire avec le Ministère de la Santé pour améliorer nos modèles épidémiologiques et faire une projection beaucoup plus précise des ressources sanitaires dont nous aurons besoin et éviter les effondrements : là où il y a une croissance exponentielle, là où nous devons affecter plus de soins intensifs, là où il faut renforcer la présence policière etc » https://www.elconfidencial.com/tecnologia/2020-03-23/coronavirus-moviles-telecomunicaciones-antenas-covid19_2508268/?utm_source=facebook&utm_medium=social&utm_campaign=ECNocheAutomatico

En Norvège : *« En vue de son déconfinement, commencé le lundi 20 avril, la Norvège a lancé dès le 16 avril sa propre application mobile de traçage, Smittestopp, qui informe ses utilisateurs d'un possible contact (plus de 15 mn à moins de 2 m) avec une personne infectée, sans révéler l'identité de cette dernière. L'installation de l'application est volontaire. À rebours des orientations prises par l'Union européenne, elle fonctionne grâce à la géolocalisation, et non à la technologie Bluetooth, afin de permettre également aux autorités sanitaires de mieux observer la propagation de l'épidémie et mesurer l'efficacité des restrictions. Les données, anonymisées, sont centralisées et automatiquement détruites au bout de 30 jours »* (Commission des affaires européennes du Sénat, note d'information n.7, 25 avril 2020).

« En République Tchèque, en vue du déconfinement, le gouvernement développe des méthodes inspirées de celles mises en oeuvre à Singapour ou en Corée du Sud, comprenant notamment l'utilisation, sur une base volontaire, d'applications numériques qui permettent aux opérateurs de téléphonie mobile et de cartes de paiement de fournir des données en vue du traçage des contacts des personnes infectées, afin de les informer des risques de contamination » (Commission des affaires européennes du Sénat, note d'information n.7, 25 avril 2020).

1

2

3

En Italie : « Rome envisage la mise en place d'une application sur smartphone, sur le modèle sud-coréen. Il s'agirait à la fois de cartographier les mouvements des malades diagnostiqués pendant les 48 heures ayant précédé l'infection et de favoriser la télémédecine afin, par exemple, de surveiller à domicile leur fréquence cardiaque et leur taux d'oxygène dans le sang » https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronavirus-l-italie-devoile-les-premiers-elements-de-sa-strategie-de-deconfinement_3902045.html

« **L'Italie** a permis l'échange et le traitement des données personnelles sans l'intervention d'un juge, à commencer par les données de santé aujourd'hui analysées par la protection civile et géolocalisées grâce aux données des opérateurs télécoms » <https://www.lefigaro.fr/international/italie-contre-le-coronavirus-l-utilisation-massive-de-la-geolocalisation-20200322>

« Le bracelet pourrait alors être envisagé au moins comme un complément à Stop Covid. L'Italie, qui travaille sur une application similaire, baptisée Immuni, envisage d'imposer le port d'un bracelet électronique par les personnes âgées, considérées comme moins à l'aise avec les smartphones, rapporte BFM TV. Le gouvernement italien pourrait également restreindre les déplacements des citoyens qui refuseraient d'installer l'application, rendant son caractère facultatif plus que discutable. » https://www.lepoint.fr/societe/coronavirus-un-bracelet-electronique-pour-sortir-du-confinement-24-04-2020-2372770_23.php

En Belgique : « À plus petite échelle, les travailleurs du port d'Anvers en Belgique testent une autre version du bracelet électronique. À la base développé pour alerter en cas de problème du porteur, le bracelet anti-Covid émet un avertissement lorsque deux travailleurs sont trop proches ou quand il y a trop de monde dans un espace fermé, rapporte Les Echos. En plus, sur la base du volontariat, il peut dresser la liste des personnes qui ont été en contact avec un malade dans les quinze jours avant le diagnostic ». <https://www.ladepeche.fr/2020/04/25/coronavirus-la-societe-toulousaine-sigfox-propose-des-bracelets-electroniques-pour-gerer-le-deconfinement,8862285.php>